Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 18

Buchbesprechung: Bibliogaphie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La valeur alimentaire de l'esparcette n'est plus à contester. Le rendement est très fort après la deuxième année, alors que la plante a repris son complet développement. Son foin croquant est recherché par les chevaux. Il convient aux vaches laitières, aux chèvres et aux moutons. La semence d'esparcette du pays constitue une production lucrative pour certaines contrées.

Remarque. — Les leçons d'agriculture sont fort goûtées par nos élèves de la campagne. Il suffit d'être très intuitif, de faire appel à leur souvenir, d'imposer des tâches d'observation, d'arriver à un petit musée agricole.

Une fois le texte connu, étudié, dans toutes ses parties, procédons par interrogations. Exigeons des réponses claires, nettes que nous écrirons au tableau, et que l'on copiera dans les cahiers d'agriculture. Ce sera le livre d'étude puisque nous n'avons pas encore de manuel.

Des exercices de dessin, de grammaire, de comptabilité, etc., compléteront cette branche si importante pour l'avenir de notre canton essentiellement agricole.

La nature étant l'œuvre magnifique du Créateur, faisons toujours ressortir la providence de Dieu à l'égard de ses enfants. VORLET HENRI.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, 47me année. Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel, Victor Attinger, éditeur. 1 an, Suisse 3 fr. 50 ; Etranger 4 fr. 75.

Sommaires des Nos de septembre et octobre 1921. — Mortalité infantile et allaitement maternel : Dr Renée Warnery. — Les cures de fruits : Dr L. Bruel. — Habitudes fâcheuses. — Travail et tuberculose. — L'encéphalite léthargique et le hoquet épidémique en Suisse. — Le traitement de la fièvre typhoïde par les boissons continues. — Puissance de travail du cœur humain. — Les lois pour la protection de l'enfance au Danemark.

Recettes et conseils pratiques dans chaque numéro. — Numéros spécimens gratis et franco, sur demande.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — *Conférence des inspecteurs scolaires.* — Jeudi, 27 octobre, à 9 heures du matin, les inspecteurs et inspectrices scolaires, au grand complet, ont tenu une conférence à l'Hôtel Suisse, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Python, Directeur de l'Instruction publique. Des questions très importantes y furent traitées, notamment celle de la revision du programme des cours de perfectionnement, au sujet de laquelle une commission spéciale sera constituée par l'autorité scolaire cantonale. L'enseignement de la gymnastique et l'horaire hebdomadaire, le dessin-croquis, auxiliaire de l'enseignement, les examens de concours en vue des nominations d'instituteurs, l'organisation de l'inspectorat scolaire et des examens, l'enseignement de l'histoire dans les écoles de filles, le contrôle des cours ménagers sont autant de points qui firent l'objet des délibé-